



## La recherche française : vers un nouvel essor ?

### **Rencontre avec Isabelle Richard, Conseillère Santé auprès de la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**

Françoise Barré-Sinoussi, Jacques Monod, Georges Charpak ou encore Pierre-Gilles de Gennes et Cédric Vilani pour ne citer que ceux-ci comme récipiendaires du Prix Nobel ou de la médaille Fields. Qui a dit que la recherche française souffrait d'un manque d'excellence ? « *La France est un grand pays de recherche où la science et l'utilisation de faits et de connaissances sont le premier outil des politiques publiques* », rappelle Isabelle Richard. Et la conseillère Santé auprès de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation d'en souligner ses atouts : la force de frappe conjuguée que représentent les CHU et l'Inserm. Et un système unique... l'assurance-maladie, « *un trésor* » en termes de données de santé. « *Puisque traditionnellement, en France, l'État se saisit des questions de l'avenir et de l'innovation, le pays a donc l'architecture politique pour lancer des grands plans, les décliner et avoir une volonté et stratégie politique* », poursuit Isabelle Richard.

### **Vigilance de mise**

Qui n'occulte pas cependant qu'une certaine vigilance est aujourd'hui de mise. En termes de budget, d'une part. « *La France consacre 2,2% de son PIB à la recherche, contre 3% pour l'Allemagne et plus de 3% pour la Corée et Israël* ». Et en termes de publications majeures d'autre part puisque « *leur nombre fléchit, même s'il est vrai que la croissance de la place de la Chine en la matière écrase tous les autres chiffres* ».

Parmi l'arsenal de mesures à adopter, Isabelle Richard préconise d'augmenter les volumes financiers consacrés à la recherche sur projet, bien sûr, mais également de « *décomplexifier* » les modes de financement public et privé.

### **Santé : mettre fin au fractionnement de la formation**

Pour autant, sur le volet de la seule recherche en santé, la conseillère est persuadée qu'il est fondamental de « *résoudre la question du fractionnement de la formation des professionnels de santé. « Nous devons nous interroger sur la formation des professionnels de santé : qui, parmi eux, seront en mesure de conduire des activités de recherche et d'innovation ? »*, s'interroge Isabelle Richard. Qui relève que les études de santé, dans leur organisation actuelle, laissent peu de place à la créativité, aux échanges internationaux, à l'entrepreneuriat, ou encore à la personnalisation du parcours. « *C'est un danger intrinsèque pour l'innovation et la recherche à venir. Pour mettre le pays dans une situation favorable, il faut non seulement régler rapidement les questions de financement de la recherche et de son organisation, mais aussi régler à moyen terme la façon dont on forme les futurs professionnels de santé pour qu'ils aient de l'appétence pour l'innovation et la recherche* ». Sans préjuger du prochain montant



Avec les partenariats institutionnels de :





dévolu au budget de la Recherche, il semblerait qu'en matière de réforme de la formation des futurs soignants Isabelle Richard ait été entendue. Mais pour quels résultats pour la recherche française ? A suivre.



Avec les partenariats institutionnels de :

